Département du VAL D'OISE
Arrondissement de SARCELLES

SYNDICAT MIXTE POUR L'AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE DES VALLÉES DU CROULT ET DU PETIT ROSNE

BUREAU SYNDICAL DU LUNDI 07 JUILLET 2025 À 09H30
COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Présent(s) :

Christiane AKNOUCHE - Vice-Présidente - Jean-Pierre LECHAPTOIS - Vice-Président, Cathy CAUCHIE**,** Tony FIDAN - Vice-Président, Roland PY - Vice-Président, Claude TIBI - Vice-Président**,** Jean-Charles BOCQUET - Vice-Président

Absent(s) excusé(s) :

Benoit JIMENEZ – Président, Didier GUÉVEL - Vice-Président, Marie-Claude CALAS - Vice-Présidente, Maurice MAQUIN - Vice-Président, Jean-Robert POLLET - Vice-Président, Nicole BERGERAT - Vice-Présidente

Assistaient également :

Éric CHANAL - Directeur Général**,** Déborah TANGUY - Directrice Générale Adjointe Gestion de Projets, Célia DUBERTRAND - Directrice Générale Adjointe Administration Ressources

---

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Bureau Syndical

Validation du compte-rendu de la réunion de bureau précédente

Le compte-rendu de la réunion de Bureau n'appelle pas de remarque et est validé à l'unanimité. Il sera diffusé sur le site internet du SIAH.

Agenda des Élus - Année 2025

Jean-Charles BOCQUET présente l'agenda des Élus 2025.

Comité Syndical

Retour sur le Comité Syndical du lundi 23 juin 2025

Procédures juridiques

Information relative à l'adhésion de la commune de Belloy-en-France au SIAH pour l'exercice des compétences assainissement eaux usées, assainissement non collectif et collecte eaux pluviales (Courriers adressés à la commune de Belloy-en-France, aux Communautés de Communes et d'Agglomération et aux 4 communes de la C3PF)

Ce point est exposé par Célia DUBERTRAND.

Définition de critères de marchés publics et/ou demande de subvention

Critères de sélection et demande de subvention portant sur le marché public de travaux de création d'un by-pass et la réhabilitation du réseau d'eaux usées de l'Impasse Hoche sur la commune de Goussainville (Opération n° 429Q3)

Après exposé de l'objet et de la durée du besoin défini faisant l'objet du marché public à venir par Déborah TANGUY, le Bureau définit les critères de pondération suivants : Prix 30 % et Valeur technique 70 % et autorise le Président à signer le dossier de demande de subvention avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

Critères de sélection et demande de subvention portant sur le marché public de travaux de suppression des regards mixtes Rue Léon Blum sur la commune d'Arnouville (Opération n° ARN 210)

Après exposé de l'objet et de la durée du besoin défini faisant l'objet du marché public à venir par Déborah TANGUY, le Bureau définit les critères de pondération suivants : Prix 40 % et Valeur technique 60 % et autorise le Président à signer le dossier de demande de subvention avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

Critères de sélection portant sur le marché public de gestion hydraulique et écologique des sites du SIAH, notamment, les fossés, les cours d'eau, les bassins et les digues (Marché n° E26 - Lot n° 1 : gestion hydraulique et écologique des sites, Lot n° 2 : gestion des arbres, Lot n° 3 (réservé) : gestion des ouvrages hydrauliques, Lot n° 4 : diagnostics phytosanitaires des arbres, Lot n° 5 : gestion de la végétation indésirable)

Après exposé de l'objet et de la durée du besoin défini faisant l'objet du marché public à venir par Déborah TANGUY, le Bureau définit les critères de pondération suivants : Prix 40 % et Valeur technique 60 %.

Critères de sélection portant sur le marché public d'impression et de distribution des documents du SIAH (Marché n° 02-25-01 - Lot n° 1 : Impression du Magazine Idée Eau et des impressions diverses de communication et Lot n° 2 : Distribution du Magazine « Idée Eau »)

Après exposé de l'objet et de la durée du besoin défini faisant l'objet du marché public à venir par Éric CHANAL, le Bureau définit les critères de pondération suivants :
- Lot n° 1 : Qualité de l'offre 30 %, Respect des Conditions Environnementales 30 %, Prix des Prestations 40 %.
- Lot n° 2 : Qualité de l'offre 60 %, Prix des prestations 40 %.

Attribution de marchés publics

Attribution du marché public relatif aux travaux de réhabilitation du réseau d'eaux usées de la Rue du Pont-Yblon et de la Rue du Moulin sur la commune de Bonneuil-en-France (Opération n° BONN 203)

Après exposé par Déborah TANGUY et sur accord des membres du Bureau, le marché public est attribué à l'entreprise l'ESSOR pour un montant de 360 461,65 € HT et pour une durée des travaux.

Avenant(s)

Avenant n° 1 au marché public de travaux portant sur la valorisation des eaux pluviales du bassin de retenue dit « La Fosse aux Boucs » sur la commune de Saint-Witz (Opération n° 488D)

Déborah TANGUY présente l'avenant pour un montant de 20 052,75 € HT, soit + 4,89 % du marché initial.

Le Bureau autorise le Président à signer cet avenant.

Foncier

Acquisition d'une parcelle appartenant à l'Hôpital de Gonesse dans le cadre de l'opération n° 489D

Cette acquisition s'inscrit dans le cadre de la réalisation par le SIAH d'une opération d'aménagements hydro-écologiques entre le bassin du Vignois situé à Gonesse, et le bassin de la Huguée à Bonneuil-en-France. L'objectif de ces travaux sera de réinstaller le Croult dans son talweg d'origine en connexion avec une zone d'expansion de crue.

La parcelle cadastrée section AI n° 151 sur la commune de Bonneuil-en-France fait partie d'un ensemble foncier qui n'a pas été intégré aux négociations initiales de l'opération. En effet, le tracé du futur cours d'eau et de ses aménagements ne prévoit pas d'intervention sur ce terrain.

Toutefois, le SIAH, à la demande de l'exploitant et de plusieurs propriétaires, a finalement décidé d'intégrer l'emprise résiduelle entre l'avenue du Parisis et le sentier piétonnier longeant le complexe sportif de la Nef à Arnouville. Les propriétaires des parcelles concernées ont ainsi été contactés dans le cadre d'une offre d'achat. Le Centre Hospitalier de Gonesse a informé le SIAH de son accord pour cette cession.

Après présentation par Déborah TANGUY, le Bureau autorise le Président à signer tout acte relatif à cette acquisition.

ASSAINISSEMENT

Avis sur la réalisation de travaux de réhabilitation ponctuels du réseau d'eaux usées Rue du Moulin à Vent sur la commune de Sarcelles

Après exposé par Déborah TANGUY, le Bureau valide la réalisation de travaux de réhabilitation ponctuels sur ces réseaux.

Présentation de la proposition du zonage des eaux pluviales suite à la révision du SDA du SIAH

Ce point est reporté et sera inscrit à l'ordre du jour d'un prochain bureau.

Conformité de notre système d'assainissement 2024, bassin versant SIAH, par la DRIEAT / AESN

Éric CHANAL indique que le système d'assainissement du SIAH est évalué conforme aux exigences réglementaires par la DRIEAT au titre de l'année 2024.

Le SIAH est dans l'attente de la mise à disposition par l'AESN de l'outil de simulation permettant de calculer le coefficient de modulation de la redevance de performance des réseaux d'assainissement afin d'évaluer et appliquer la contre-valeur de la redevance sur la facture d'eau 2026 des abonnés.

STATION DE DÉPOLLUTION

Courrier relatif au projet de boucle hydrogène

Éric CHANAL présente ce courrier tripartite du SIAH, du SIGIDURS et du SIGEIF adressé à Madame la Ministre de la transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche et à Monsieur le Ministre délégué chargé de l'Industrie et de l'Energie.

L'objectif de cette sollicitation est de souligner que l'action de l'État est indispensable pour transformer les ambitions du projet de boucle locale hydrogène, compte tenu des obstacles identifiés qui entravent l'émergence d'une filière hydrogène territoriale efficiente et cohérente avec les objectifs nationaux.

Fin de la réunion de bureau à 10h20

Prochaine réunion de bureau lundi 08 septembre 2025 à 09h30